



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E91393

VALABLE JUSQU'AU 03/04/2021



ÉDITÉ LE 23/04/2020

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/04/1988

Raison sociale : SCAM

Forme juridique : SAS

ZONE ARTISANALE DE KERBUSSON
22600 ST BARNABE

Capital : 39 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ST BRIEUC 88 B 98

Siren : 344 575 097 00011

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 33433 C 02 0

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 452890/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 265313K 452949

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2019

Téléphone : 02 96 28 20 30

Fax : 02 96 66 04 90

Portable :

Responsabilité légale :

MADORE CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet : www.scamsas.fr

E-mail : flejolly@scamsas.fr

Effectif moyen : 70

Tranche de classification : EFF4

Chiffre d'affaires H.T. : 16 322 404

Tranche de classification : CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)		05/02/2020
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	23	13/02/2020
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT
Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
B.P. 312
22603 LOUDEAC CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.